

<https://dunant-evreux.college.ac-normandie.fr/?comment-adherer-au-f-s-e>



Comment adhérer au F.S.E. ?

- La vie du collège - F.S.E. -

Date de mise en ligne : vendredi 24 juin 2005

Date de parution : 28 juillet 2020

Copyright © Collège Henri Dunant - Tous droits réservés

Les élèves et les professeurs du collège peuvent adhérer au F.S.E. du collège Henri Dunant.

Pour devenir adhérent, il faut remplir la fiche d'inscription (ci-dessous) et payer une **cotisation de 5 €** par an à Mme Séga, Mme Gautier, Mme Bompert-Patchine ou M. Monnier qui mentionne l'inscription dans le carnet de correspondance du nouvel adhérent. On peut payer en espèces ou avec un chèque à l'ordre du F.S.E. du collège Henri Dunant.

<https://dunant-evreux.college.ac-normandie.fr/sites/dunant-evreux.college.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

fiche d'adhésion au FSE